

FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affiliée à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

B.P.: 1116 Yaoundé - cameroun - Tél.: +237 222 20 19 28 - Fax: +237 222 21 66 62

Site web: www.fecafoot-officiel.com - Email: contact@fecafoot-officiel.com

Numéro Contribuable: 089600013325C

COMMUNIQUE MULTIMEDIASN° 0003/FCF/PCN/DMC/2015 DECISION DU COMITE D'URGENCE DE LA FIFA RELATIVE A LA SENTENCE RENDUE PAR LE TAS ET AU REPORT DES ELECTIONS A LA FECAFOOT

Le Président du Comité de Normalisation informe le public que la FIFA, par une correspondance datée de ce jour 25 Février 2015 et signée de son Secrétaire General Monsieur Jérôme Valcke, a communiqué au Comité de Normalisation de la FECAFOOT la décision de son Comité d'Urgence relative à la sentence rendue par le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) et au report des élections à la FECAFOOT.

Ladite correspondance fait état de ce que :

- 1° « Le Comité d'Urgence a été informé de la sentence rendue par [le TAS], ainsi que du report des élections des nouveaux dirigeants de la FECAFOOT prévues le 25 Février 2015 »;
- 2° « Le Comité d'Urgence a décidé de prolonger le mandat du Comité de Normalisation jusqu'à la prochaine réunion du Comité exécutif de la FIFA prévue les 19 et 20 Mars 2015 »;
- 3° La FIFA a pris note de l'envoie de la correspondance de la FECAFOOT au TAS afin de recevoir au plus vite la sentence motivée ;
- 4° « [La FIFA partage] le souci d'être inform[ée] le plus rapidement possible afin de pouvoir mieux présenter la situation lors de la prochaine réunion de son Comité Exécutif »;
- 5° La FIFA remercie le Comité de Normalisation et son Président «pour le travail accompli et les efforts fournis jusqu'à présent».

Une copie de cette correspondance est disponible sur notre site www.fecafoot-officiel.com

Fait à Yaoundé, le 25 Février 2015

LE PRESIDENT DU COMITE DE NORMALISATION

PR. JOSEPH OWONA



